



Etoile Philatélique de Poissy et des Environs

REGLEMENT INTERIEUR

- 1 - ADHESIONS
- 2 - COTISATIONS
- 3 - REUNIONS
- 4 - REPRESENTATIVITE
- 5 - SERVICES

Association N°W783001022 régie par loi 1901

Adresse postale et réunions :

Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative - 2 boulevard Robespierre - 78300 POISSY

Adresse e-mail: etoilephilapoissy@live.fr site internet : www.eppe-poissy.net



Etoile Philatélique de Poissy et des Environs

1 ADHESIONS

Les demandes d'adhésion sont formulées par un questionnaire spécial. Elles sont examinées par le bureau qui décide de la suite à donner. Les nouveaux membres reçoivent un exemplaire du règlement intérieur et des statuts.

2 COTISATIONS

Le montant de la cotisation est fixé par l'assemblée générale sur proposition du bureau. Le montant adopté est valable pour l'année suivante. En cas de besoin le bureau peut adopter, le principe de la levée d'une cotisation exceptionnelle, à percevoir sans délai. Les cotisations sont mises en recouvrement dès la rentrée de septembre et doivent être réglées avant le 31 décembre. Les membres qui n'auraient pas réglé leur cotisation au jour de l'Assemblée Générale suivante ne peuvent participer aux débats. Après un courrier de rappel, sans réponse, la radiation est prononcée lors de la réunion du bureau suivante.

Les sociétaires dont la candidature est acceptée après le 1^{er} septembre verront leur cotisation appliquée à l'année suivante.

3 REUNIONS

Les réunions réservées aux membres de l'EPPE se trouvent : 2 Boulevard Robespierre, dans les bureaux loués à l'EPPE par la municipalité.

Les samedis de 14 à 16 heures, de début septembre, à fin juin.

On distingue :

Les réunions ordinaires consacrées aux échanges, commandes, consultation des ouvrages, discussions etc..

Les réunions plénières réservées aux distributions des nouveautés, des fournitures etc..ont lieu, en principe, le 1^{er} samedi de chaque mois.

Chaque membre peut sous sa propre responsabilité inviter aux réunions des collectionneurs de passage, les membres des autres associations sont naturellement bienvenus.

**Il est spécifié que toute discussion philosophique, politique, religieuse
au sein de l'association est interdite.**

4 REPRESENTATIVITE

Seul le conseil d'administration, ou le/la Président(e) est habilité(e) à déléguer un pouvoir de représentation à un membre de l'Association. Une demande écrite préalable doit être faite pour prêt ou emprunt de matériel nécessaire à une participation extérieure, ainsi que pour tout parrainage d'exposition.

Association N°W783001022 régie par loi 1901

Adresse postale et réunions :

Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative - 2 boulevard Robespierre - 78300 POISSY

Adresse e-mail: etoilephilapoissy@live.fr site internet : www.eppe-poissy.net



Etoile Philatélique de Poissy et des Environs

En l'absence d'une autorisation du bureau dûment signée par le président en fonction, chaque membre de l'EPPE est libre de faire une présentation ou d'effectuer un rapprochement avec les membres d'une autre association, cela sera à titre individuel et sous sa seule et entière responsabilité, sans pouvoir utiliser le nom EPPE.

Si une des ces règles venait à être transgressées, le membre pourrait encourir son exclusion du club.

5 SERVICES

A Nouveautés

L'EPPE met au service de ses membres un service de distribution des nouveautés, françaises et étrangères tenu par un responsable.

La distribution se fera suivant un planning. Il fonctionne sur abonnement, renouvelé par tacite reconduction.

Tout changement, ou arrêt devra être annoncé au responsable.

Les abonnés sont invités à verser un acompte évalué par celui-ci. Le montant des acomptes peut faire l'objet d'un réajustement. Les acomptes sont restitués lorsque le membre quitte l'EPPE et ce, à concurrence des sommes inutilisées.

Les nouveautés France sont fournies à la valeur faciale sauf exception autorisée par le bureau, Les nouveautés étrangères, sont fournies au prix de revient (négoce+ TVA +frais de port)

Tout timbre, bloc carnet et autre produit dont la valeur faciale est égale ou supérieure à 15 € fait l'objet d'une souscription spéciale.

Les membres abonnés sont priés de prendre livraison de leurs nouveautés ou de les faire retirer mensuellement sauf arrangement particulier.

L'association n'assume aucune responsabilité pour les nouveautés qu'elle n'aurait pas pu fournir, en cas de non retrait, ou d'indisponibilité postale.

L'approvisionnement des abonnements est limité au montant de l'avance et ne sera repris qu'à la date du réapprovisionnement, sans rétroactivité.

Association N°W783001022 régie par loi 1901

Adresse postale et réunions :

Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative - 2 boulevard Robespierre - 78300 POISSY

Adresse e-mail: etoilephilapoissy@live.fr site internet : www.eppe-poissy.net



Etoile Philatélique de Poissy et des Environs

B Fournitures

Il est assuré aux membres un service d'achat de matériel (catalogue, classeurs albums etc....)
Ce service étant rendu gratuitement au prix de revient, (négoce – réduction commerciale + participation au frais de port) un acompte sera demandé.

Les fournitures seront à retirer au plus tard dans le mois qui suit la mise à disposition.
Aucun membre de l'association ne sera admis à entrer en concurrence avec ce service.

C Bibliothèque

Sont à la disposition de tous les membres et **sous la responsabilité du bibliothécaire attitré**

Catalogues et revues peuvent être consultés gratuitement lors des réunions.

Le prêt des ouvrages contenus dans les armoires s'effectue gratuitement, **uniquement auprès du bibliothécaire**, pour une période semaine ne pouvant pas excéder un mois.
Tout retard ou non restitution fera l'objet d'une pénalité ou du remboursement de l'ouvrage.

Une documentation peut être consultée aux fins de recherches

Association N°W783001022 régie par loi 1901

Adresse postale et réunions :

Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative - 2 boulevard Robespierre - 78300 POISSY

Adresse e-mail: etoilephilapoissy@live.fr site internet : www.eppe-poissy.net